

COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 10 décembre 2021 à 19 H 00

Compte-rendu de séance n° 16

L'an deux mille vingt et un, le dix décembre, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Mr ARGENTI Alexis, le Maire.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 6 décembre 2021, étaient présents :

Mr ARGENTI Alexis le Maire – Mme BALDINI Murielle – Mme NEDELEC-CORSO Scylia – Mr BARRIERE Joël – Mr GUILLEMETTE Thierry.

Est absent excusé : Mme MIRONNEAU Nathalie pouvoir à Mr BARRIERE Joël

Désignation du secrétaire de séance

Mme BALDINI Murielle est désignée secrétaire de séance

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- *Point n°10 Délibération Convention Agence 06*

et de reporter le point existant n°10 (questions diverses) au point n°11.

Le Conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité

1 - Approbation du PV du C.M. du 14/10/2021 :

Le Conseil valide le compte-rendu

à l'UNANIMITE .

2 – Délibération PNR :

Vu la réforme dans le cadre du projet de loi de décentralisation, différenciation et déconcentration, qui passe par la création d'un nouveau statut d'établissement public, les membres du conseil municipal approuvent

à l'UNANIMITE .

3 – Reprise du SDEG :

Monsieur le Maire propose que dans le cadre de l'intégration du SDEG au SICTIAM à partir du 1^{er} janvier 2022, les délégations et suppléants à ces syndicats restent inchangés :

- Pour le SDEG : Mme BALDINI Murielle déléguée titulaire et Mr GUILLEMETTE Thierry suppléant
- Pour le SICTIAM : Mme CORSO-NEDELEC Scylia déléguée titulaire et Mr BARRIERE Joël suppléant

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision.

à l'UNANIMITE .

4 – Projet DETR/DSIL :

Le Conseil municipal réfléchit aux diverses orientations pour la réalisation de travaux de rénovation du patrimoine de la Commune :

- Taux de subvention de 20 à 80 % par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)
 - Réhabilitation de toitures
 - Création d'un réseau pluvial rue Fortuné Raybaud
 - Renforcement de chaussée du parking, place de la halle
 - Réhabilitation de l'oratoire sous la route départementale 1
- Taux de subvention de 20 à 80% par La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
 - Rénovation thermique d'un local communal

5 – Projet Région :

Monsieur le Maire propose la réalisation d'un réaménagement paysager du talus situé entre la RD1 et l'accès au Parc Départemental.

- Création d'une planche et plantation d'oliviers

6 – Délibération Taxi :

Le calcul de révision pour 2022 génère une augmentation annuelle de 89,47€, portant le loyer annuel de la redevance de 1.112,21 € à 1.201,68

7 – Vœux à la population :

Décision des festivités reportée courant janvier 2022

8 – Festival théâtre :

Le Conseil Municipal arrête les dates de cette manifestation au 1er juillet 2 juillet et 3 juillet 2022

9 – Festival musique :

Le Conseil Municipal arrête les dates de cette manifestation aux 12,13,14 et 15 Août 2022.

10 – Délibération convention Agence 06 :

Dans le cadre de l'acquisition de la maison NIEL et des travaux de rénovation, il est proposé une convention d'assistance à Maître d'Ouvrage.

Les membres du conseil municipal acceptent cette proposition et demande à Mr le Maire de signer ladite convention avec l'Agence 06.

à l'UNANIMITE .

11 – Questions diverses

La séance est levée à 21 h 30